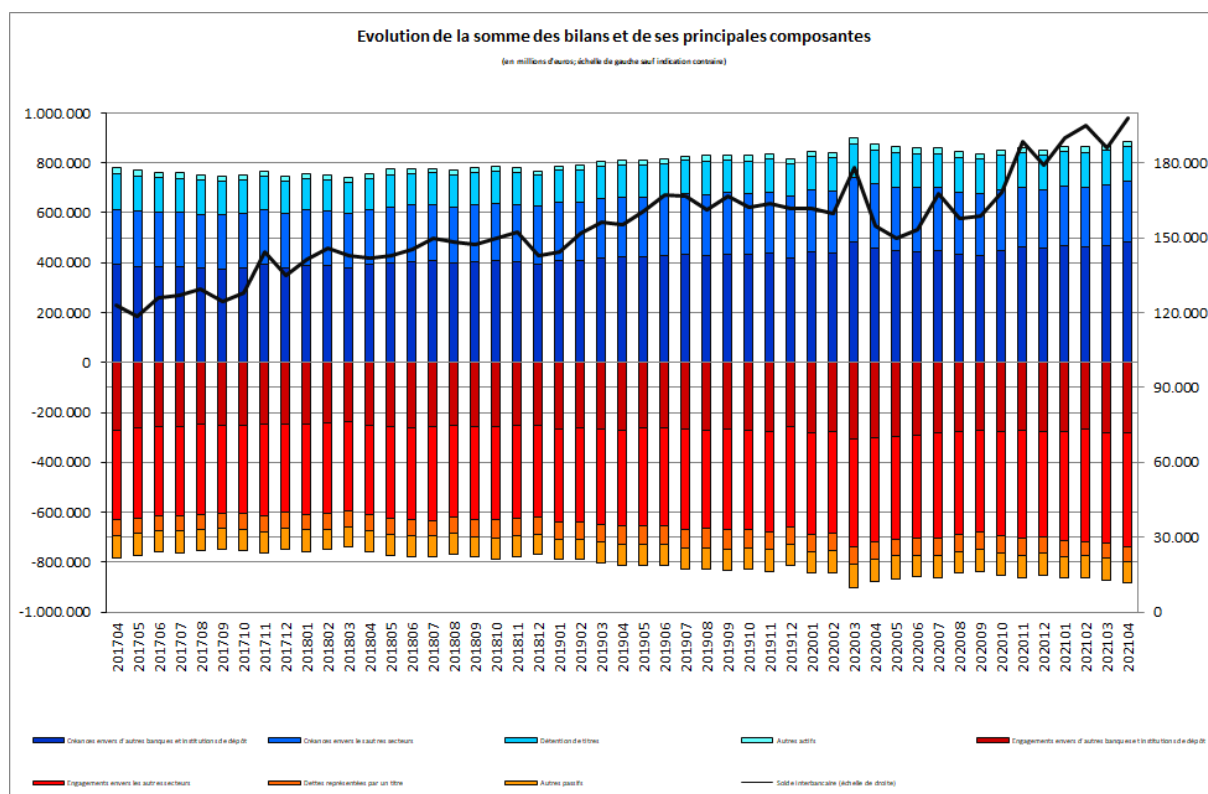


Luxembourg, le 2 juin 2021

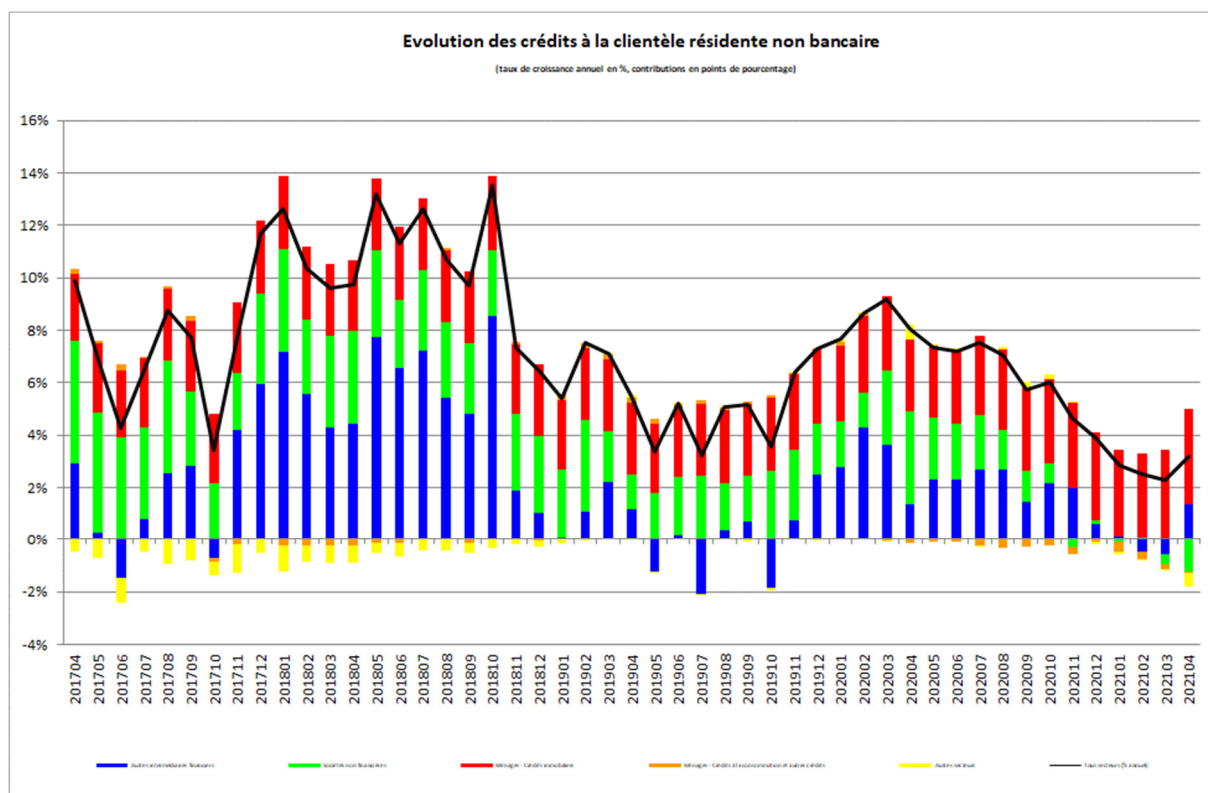
Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 884 707 millions d'euros au 30 avril 2021 contre 872 885 millions d'euros au 31 mars 2021, soit une hausse de 1,35%. En comparaison annuelle, la somme des bilans des établissements de crédit a augmenté de 0,9%.



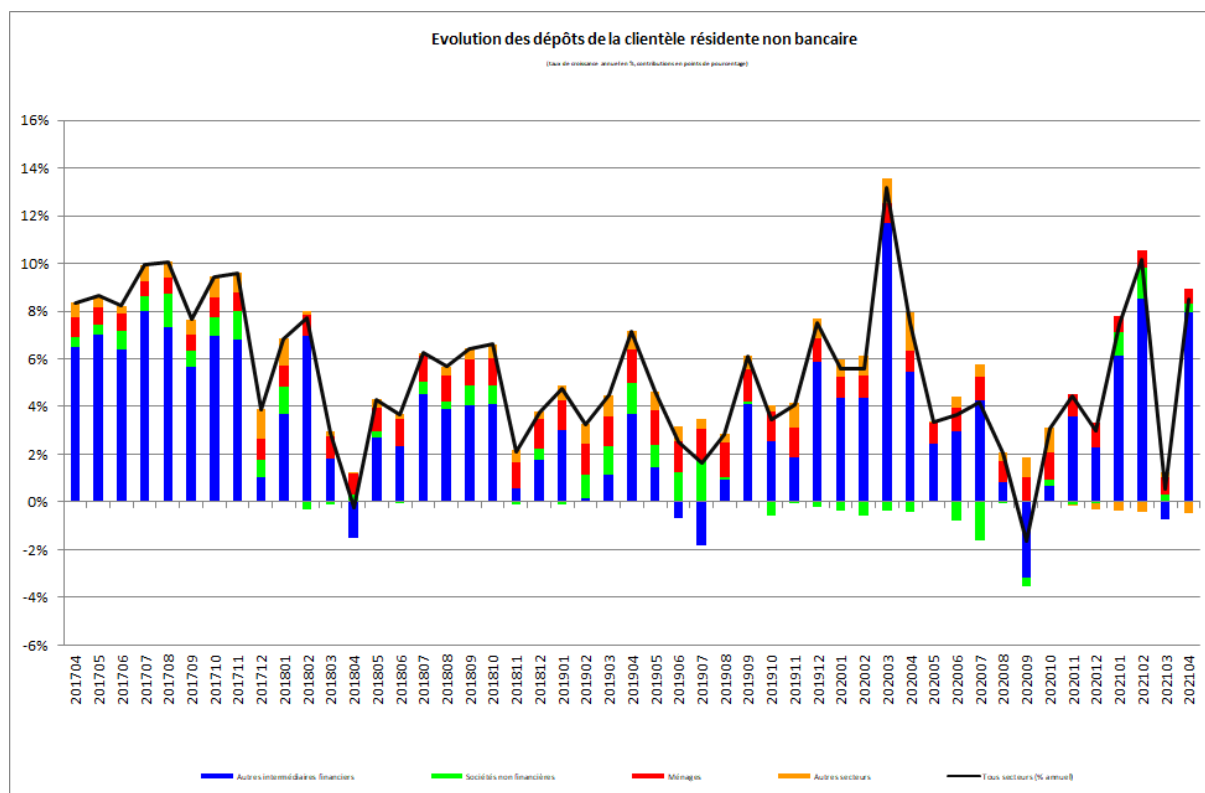
Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a augmenté de 12 232 millions, soit 6,6%, pour atteindre 198 077 millions d'euros à la fin du mois d'avril 2021.

Les crédits à la clientèle non bancaire résidente ont diminué de 287 millions d'euros, soit 0,3%, entre mars et avril 2021. Sur douze mois, ces crédits se sont accrus de 3 240 millions d'euros, soit 3,2%.



Entre avril 2020 et avril 2021, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont diminué de 1 249 millions d'euros (soit 4,2%), les crédits immobiliers aux ménages ont augmenté de 3 690 millions d'euros (soit 11,0%) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) ont progressé de 1 385 millions d'euros (4,6%).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont augmenté de 10 017 millions d'euros, soit 3,57% entre mars et avril 2021. Sur douze mois, ces dépôts ont augmenté de 22 726 millions d'euros, soit 8,5%.



Entre avril 2020 et avril 2021, les dépôts des Autres intermédiaires financiers (AIF) (qui comprennent notamment les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s'est élevée à 70,7% au 30 avril 2021) ont augmenté de 21 255 millions d'euros (soit 11,5%) et ceux des ménages de 1 739 millions d'euros (soit 4,1%). Les dépôts des SNF ont augmenté de 1 017 millions d'euros (soit 5,8%) et ceux des autres secteurs¹ ont diminué de 1 285 millions d'euros (soit 5,4%).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.html

¹ Administrations publiques, sociétés d'assurance et fonds de pension.

Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 28 avril 2021 au 15 juin 2021, s'élève à 5 325 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en baisse de 6 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/01_Stat_po_mon/index.html

Pour toute information supplémentaire sur ce communiqué de presse, nous sommes à votre disposition au numéro de téléphone 4774-4265/-4599

International Relations and Communications Department
Communications Section
Tel.: (+352) 4774-4265 or 4599
Email: press@bcl.lu
www.bcl.lu